

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ainsi qu'à l'article 25 des statuts d'INAGO, l'assemblée générale de fin d'année qui suit chaque nouvelle législature communale doit obligatoirement inscrire à son ordre du jour l'approbation d'un plan stratégique triennal.

Ce plan identifie chaque secteur d'activité et comprend notamment :

- Un rapport établissant le lien entre les comptes approuvés des trois exercices précédents et les perspectives d'évolution pour les trois années suivantes,
- Les budgets de fonctionnement et d'investissement par secteur d'activité.

Il intègre également des indicateurs de performance, ainsi que des objectifs qualitatifs et quantitatifs, permettant un contrôle interne dont les résultats seront synthétisés dans un tableau de bord.



Dans un contexte marqué par le vieillissement de la population, l'évolution des besoins en soins et des exigences accrues en matière de qualité et d'efficience, il est essentiel pour toute maison de repos de disposer d'un cadre stratégique clair, cohérent et durable.

Le plan stratégique triennal 2026–2028 a pour objectif de guider l'action de nos établissements en se concentrant sur quatre priorités :

- Les ressources humaines,
- La qualité de la prise en charge des résidents,
- La qualité des services proposés,
- La santé financière de l'Intercommunale.



Ces axes stratégiques sont traversés par trois principes transversaux fondamentaux :

- **La durabilité**, pour intégrer une approche responsable tant sur le plan environnemental que social ;
- **L'investissement dans l'infrastructure**, afin d'assurer un cadre de vie sécurisant, fonctionnel et accueillant pour les résidents comme pour les professionnels ;
- **L'efficacité opérationnelle**, visant à optimiser les processus internes, à renforcer la coordination des équipes et à garantir une gestion judicieuse des ressources.



Ce plan s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, fondée sur le respect des valeurs humaines essentielles et le dialogue avec l'ensemble des parties prenantes — résidents, familles, personnel et partenaires externes.

Il constitue une feuille de route ambitieuse mais réaliste, conçue pour relever les défis actuels tout en préparant activement l'avenir.

